INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

Travaux du site des Piscines

Point sur l'avancement du chantier et la fermeture du site

Les travaux de réhabilitation du site des Piscines ont débuté le 3 août 2026, après la réalisation d'une pêche de sauvegarde menée en collaboration avec la Fédération de Pêche du Tarn, l'AAPPMA de Dourgne, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout, la mairie et l'entreprise Pélissier.

Dans un premier temps, l'entreprise Pélissier a réalisé plusieurs interventions :

- Préparation des zones destinées à recevoir les sédiments et les vases extraits ;
- Vidange du bassin par pompage, siphonnage et utilisation des vannes guillotines ;
- Curage du bassin, avec épandage et nivellement des vases sur le terrain communal ;
- Remplacement de 40 mètres linéaires de busage de dérivation présentant des fissures ;
- Stabilisation de la berge en rive gauche par la mise en place d'un enrochement.

Cependant, au cours de ces interventions, plusieurs désordres ont été mis en évidence, nécessitant des investigations complémentaires :

- Des fuites au niveau de certains ouvrages d'art ;
- Un effondrement de la berge en rive droite ;
- Une hauteur d'eau non conforme, malgré le respect des règles de déversement ;
- Des défaillances des ouvrages de vidange et de régulation des eaux.

Face à ces constatations, il est devenu indispensable de faire intervenir des spécialistes afin d'étudier précisément ces problématiques et de définir les solutions techniques adaptées.
La commune a alors dû engager, dans un délai très court, plusieurs démarches : sollicitation d'experts et de professionnels spécialisés dans les ouvrages d'art, consultation de différentes entreprises pour obtenir des devis et dépôt d'une demande d'autorisation de travaux d'urgence auprès de la DDT.
Ces démarches devaient impérativement être terminées (études, devis et travaux) avant le 1er novembre, date à partir de laquelle la réglementation relative à la loi sur l'eau ne permettait plus la réalisation de travaux sur cette période.
Afin de ne pas engager de travaux précipités et de garantir une intervention durable et sécurisée, la commune a fait le choix de suspendre le chantier. Ce délai supplémentaire doit permettre de comparer les différentes propositions, de recueillir les avis techniques nécessaires et de retenir la solution offrant le meilleur compromis entre qualité, sécurité et coût pour la collectivité.
Compte tenu des périodes de travaux autorisées par la réglementation, des études complémentaires à réaliser et des investissements nécessaires, la reprise du chantier est désormais programmée début avril 2027.
La remise en eau du bassin pourra intervenir au mois de juin 2027, conformément aux périodes autorisées, et sous réserve du bon déroulement des travaux.

Pourquoi le site reste-t-il fermé ?

Le site des Piscines restera fermé au public jusqu'à l'achèvement complet des travaux. En effet, les désordres constatés, notamment au niveau des berges, présentent des risques pour la sécurité des usagers. Leur aggravation ne peut être exclue tant que les travaux de consolidation n'ont pas été réalisés.
La commune est consciente de la gêne occasionnée par cette fermeture et de l'attente suscitée par la réouverture du site. Toutefois, la priorité reste de garantir la sécurité de tous et de réaliser des travaux pérennes, afin de permettre une réouverture dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

La Municipalité de Dourgne